

Nouvelle victoire du collectif Réquisitions : 523 personnes sans-abri enfin prises en charge par l'État au campement Villemin

3 juin 2021

3 MILLIONS DE LOGEMENTS VIDES...
RÉQUISITION C'EST LA LOI!



• *Un logement pour tou·te·s* •
Collectif Réquisitions



COMMUNIQUÉ – Paris, le 3 juin 2021

Nouvelle victoire du collectif Réquisitions : 523 personnes sans-abri enfin prises en charge par l'État au campement Villemin

Installées avec le collectif Réquisitions depuis le dimanche 30 mai dans le Jardin Villemin à Paris 10e, les 523 personnes présentes, ont enfin pu être mises à l'abri par la préfecture d'Ile-de-France/Paris. Elles ont été accompagnées vers l'espace du Paris Event Center, porte de la Villette, avant l'évaluation de leur situation sociale et administrative, et l'orientation vers des structures pérennes.

Pendant 4 jours et 4 nuits, une centaine de bénévoles, membres et soutiens des différentes associations, avec l'aide d'habitants du quartier, se sont relayés afin d'assurer une présence, organiser la logistique et les distributions matérielles et alimentaires.

L'hébergement de toutes personnes sans domicile est une obligation légale, prérogative de l'Etat, via les Préfets depuis 2009 (Article L345-2-2 du code de l'action sociale).

Jardin Villemin, la majorité des personnes présentes sont demandeuses d'asile et sont arrivées en France ces derniers mois. D'autres sont réfugiées, titulaires de la protection subsidiaire, et ont un travail. Avec ou sans papiers, toutes sont sans logis. Certaines sont très jeunes, en procédure de recours de minorité auprès du juge des enfants et vont à l'école.

Le système d'hébergement d'urgence ainsi que celui dédié à l'accueil des personnes migrantes restent très sous-évalués et imposent la rue à des dizaines de milliers de femmes, hommes et enfants chaque année.

« Nous gardons contact avec les personnes dans ces hébergements. Nous veillerons à une prise en charge digne, au respect des droits fondamentaux et à la pérennité de ces solutions. Afin de faire respecter les lois, nous continuerons de visibiliser la situation des personnes sans-abri. »

Face à la violation du droit à l'hébergement, à l'aggravation la crise du logement et à la reprise des expulsions après la fin de la trêve hivernale, le collectif Réquisitions à l'origine de l'organisation de ce campement milite pour la réquisition par l'État d'une partie des logements vacants. Notre combat a permis depuis quatre mois de mettre à l'abri environ 2 700 personnes qui étaient à la rue. Selon l'Insee, plus de 400.000 logements sont vacants en Ile-de-France et 3,1 millions en France. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont, elles, toujours à la rue à Paris et France.

• Emplacement : PRESSE > Communiqués >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Nouvelle-victoire-du-collectif-Requisitions-523-personnes-sans-abri-enfin>